INDICATEURS DE COUTS ET DE PRIX DANS LE SECTEUR DE LA VOLAILLE (**NOUVEL INDICE ITAVI**)

1. ÉVOLUTION DE L'INDICE ITAVI DEPUIS 2020

Les indices ITAVI reflètent le coût optimisé des matières premières entrant dans différentes formules d'aliments pour volailles. Ce coût inclut les matières premières hors premix et les coûts de transport jusqu'à une usine fictive située en Ille-et-Vilaine. Il n'inclut pas les coûts de fabrication, de distribution et la marge du fabricant.

Pour intégrer les évolutions de la génétique, de la connaissance des matières premières et des besoins nutritionnels des animaux, les modalités de calcul de l'indice ont été revues en 2025. Janvier 2020 a été retenu comme nouveau contexte économique de référence, c'est-à-dire comme nouvelle base 100.

Ces indices de coût matière première sont mis en ligne chaque début de mois sur le site internet de l'ITAVI : www.itavi.asso.fr/content/les-indices-itavi

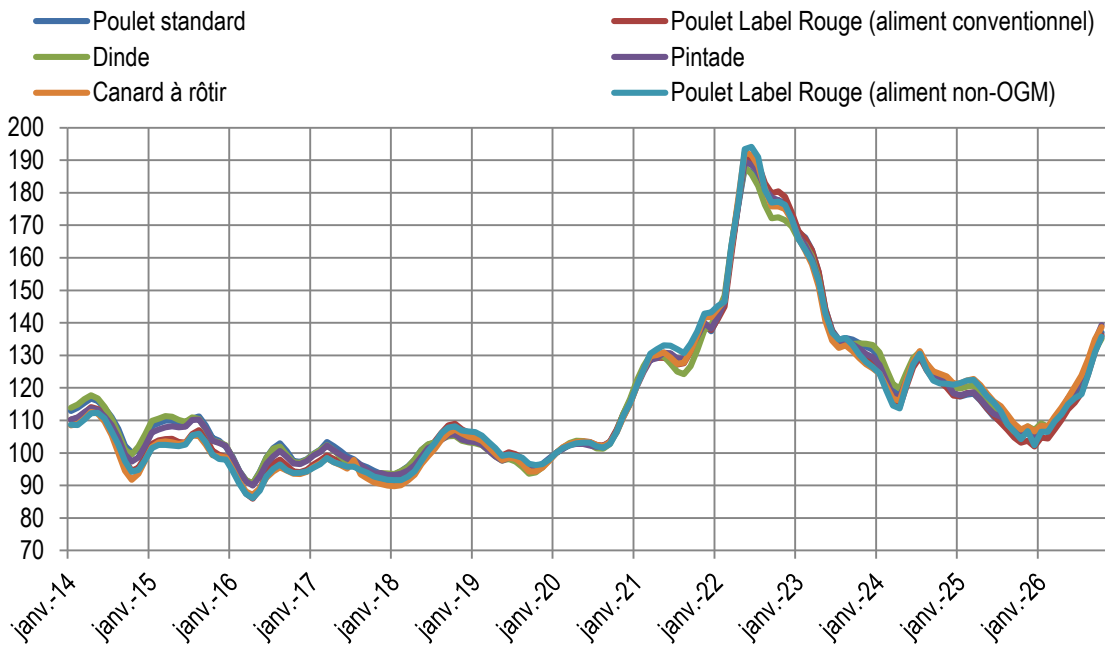
Tableau 1.1. Indices ITAVI moyens annuels (base 100 janvier 2020)

	Poulet	Poulet label (aliment conventionnel)	Poulet label (aliment non-OGM)	Dinde	Pintade	Canard à rôtir
2020	104,57	104,77	104,40	104,62	104,31	104,57
2021	130,60	130,07	132,86	129,20	130,73	131,05
2022	172,49	174,08	174,44	170,81	173,09	173,61
2023	144,75	143,68	142,33	143,61	142,75	140,96
2024	123,78	121,56	121,84	125,06	123,12	123,41
2025	111,24	110,50	113,41	113,18	112,04	114,85
janv-26	107,15	104,70	106,46	109,02	108,24	108,40
févr-26	106,39	104,41	106,54	108,07	107,52	108,11
mars-26	109,43	107,16	109,62	110,57	110,72	111,12
avr-26	111,76	110,05	111,84	113,23	113,02	113,90
mai-26	115,76	113,41	114,92	116,60	116,87	116,95
juin-26	117,93	115,45	116,84	120,02	119,35	120,42
juil-26	121,24	118,37	118,06	122,58	123,04	123,82
août-26	125,79	124,27	124,15	126,21	127,90	128,80
sept-26	132,03	131,03	130,89	131,54	134,30	134,98
oct-26	136,99	136,16	135,70	135,17	139,29	138,73

Méthode de calcul des indices ITAVI : les prix d'un panier de 40 matières premières sont suivis mensuellement et lissés sur trois mois. Les coûts de transport sont indexés sur l'indice de transport régional publié mensuellement par le Comité National Routier. Les trois matrices : besoins nutritionnels des animaux, caractéristiques et coûts des matières premières, contraintes d'incorporation (mini-maxi) ont été revues et validées avec des professionnels de l'alimentation animale et de nouvelles matières premières ont été introduites. Ces modifications ont été utilisées afin de calculer l'indice de façon rétrospective jusqu'en janvier 2014.

En production de volailles de chair, l'aliment représente environ 65 % du coût de production du vif et le coût matière première environ 80% du coût de l'aliment soit 52% du coût du vif et environ 1/3 du coût de la volaille à la sortie de l'abattoir.

Figure 1. Évolution des indices ITAVI – base 100 janvier 2020



2. INDICATEURS UTILISES DANS L'ACCORD DU 3 MAI 2011

Par cet accord signé le 3 mai 2011, éleveurs, transformateurs et distributeurs s'engagent à prendre en compte « les variations excessives des prix de l'alimentation animale dans les négociations commerciales » afin de « mettre en place une plus grande fluidité dans les mécanismes de formation des prix tout au long de la filière ».

Les négociations entre parties signataires interviennent lorsque deux conditions sont réunies simultanément (source : http://agriculture.gouv.fr/Indices-filiere-volaille)

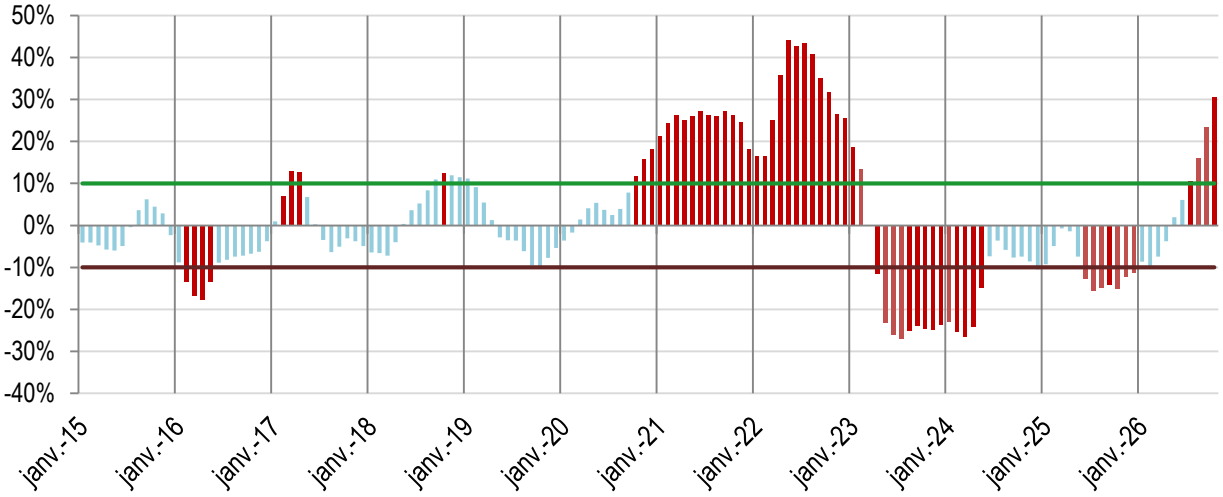
a. Une forte variation des prix de l'alimentation animale :

« La situation de variation excessive des prix de l'alimentation animale est constatée quand l'indice ITAVI calculé sur la base de janvier 2006 franchit pendant 3 mois consécutifs des paliers de plus ou moins 10 % par rapport au même mois de l'année précédente ».

Sur l'année 2025, les indices suivent une tendance baissière qui s'accélère à partir d'avril 2025.

En octobre 2026, l'indice poulet standard progresse (+ 3,8 %) par rapport au mois précédent et de +30,5 % de son niveau d'octobre 2025. L'évolution annuelle de l'indice ITAVI mensuel « poulet standard » se situe au-dessus du seuil de +10 % pour le 4e mois consécutif, de juillet à octobre 2026 (figure 2). La première condition est donc remplie.

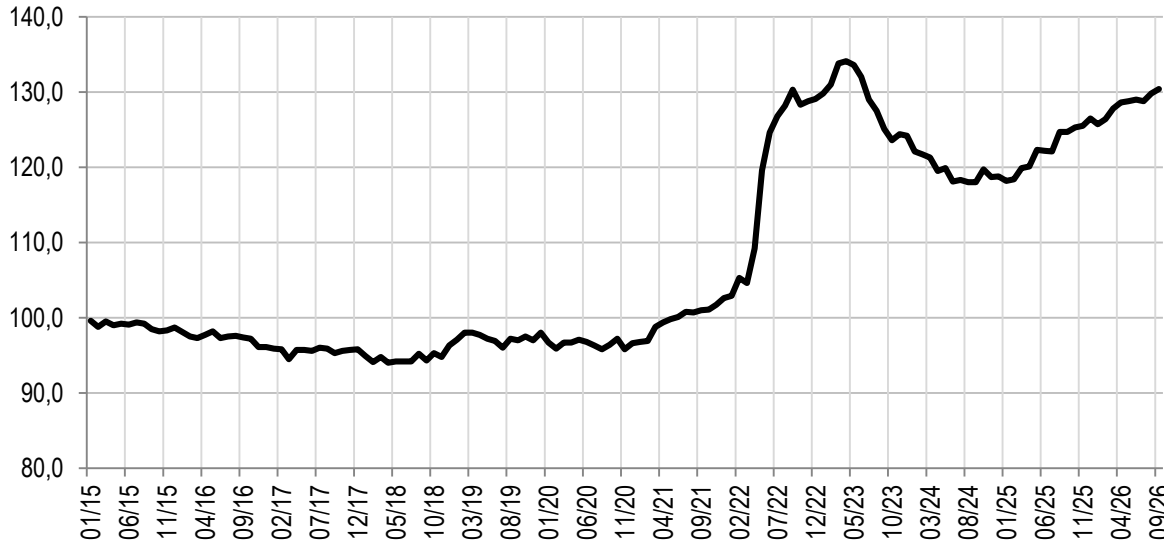
Figure 2. Évolution du nouvel indice mensuel ITAVI poulet standard : variations mensuelles par rapport au même mois de l'année précédente.



b. Une évolution excessive de la part du coût de l'alimentation dans le prix au stade sortie abattoir

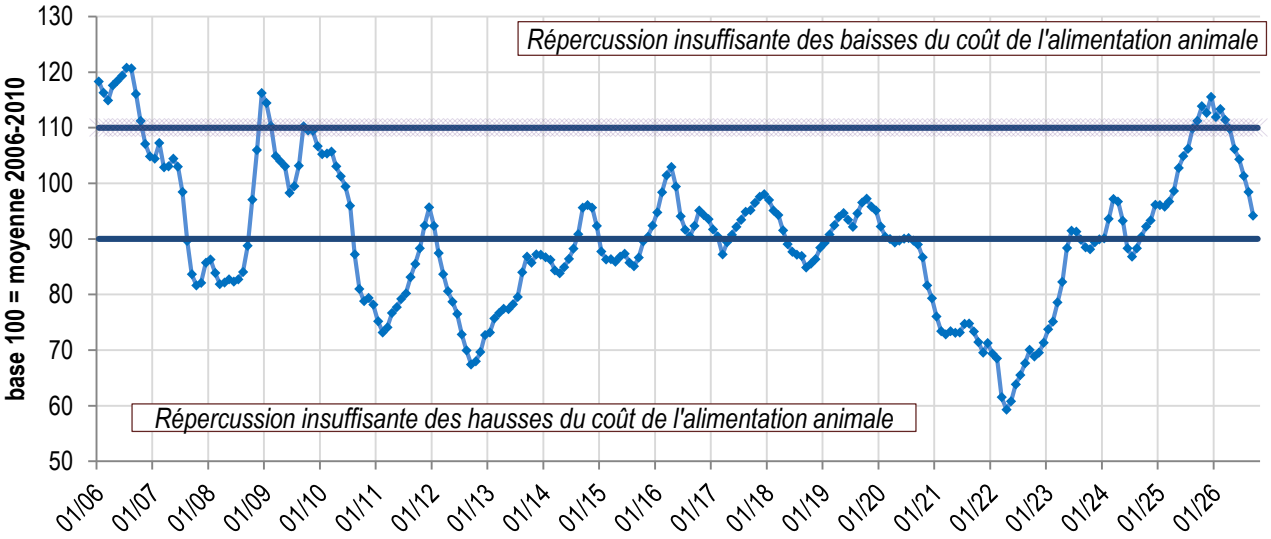
Le rapport des indices des prix au stade "sortie abattoir" et des prix de l'aliment est constitué à partir : de l'indice des prix de production de l'industrie pour la viande de poulet (INSEE) et de l'indice ITAVI pour le coût des matières premières pour l'aliment poulet standard. « La situation de variation excessive des prix des matières premières est constatée lorsque le rapport des indices se situe à plus ou moins 10% de la référence 2006-2010 ».

Figure 3. Évolution de l'indice de prix de production industrielle « viande de poulet » (source INSEE). (Indice base 100 en 2021)



Après une période de faible fluctuation de l'indice IPPI entre 2015 et 2020, l'indice entame une tendance haussière à partir de 2021 avec une forte accélération en 2022 et 2023. ***Sur l'année 2025 l'IPPI enregistre une hausse moyenne de 2,5 % par rapport à 2024 mais reste 5 % inférieur à son niveau de 2023. En septembre 2026, l'IPPI a progressé de 0,5 % à 130,4.***

Figure 4. Rapport de l'indice de prix de production industrielle « viande de poulet » sur l'indice du prix des aliments poulets ITAVI. Base 100= moyenne 2006-2010. Seuil haut à 110, seuil bas à 90.



Depuis novembre 2019, le rapport des indices se replie avec un indice aliment qui suit une hausse plus rapide que l'indice des prix sortie abattoir. A partir d'avril 2020, l'indice passe en dessous du seuil des 90 pts et le déséquilibre s'accentue à partir d'octobre 2020. Entre avril 2022 et février 2024 le rapport des indices se redresse progressivement pour dépasser le seuil de 90.

En septembre 2026, le rapport des indices a reculé de 4,3 % par rapport au mois précédent. Il s'établit à 94,2 dans le tunnel, mais se rapproche du seuil bas de 90. La seconde condition n'est donc pas remplie.

Ainsi, les conditions d'ouverture de négociations ne sont pas réunies en septembre 2026 : seule la première condition est remplie.

Interprétation des graphiques

De 2020 à 2024

Entre août 2020 et mai 2022, la flambée du prix de l'aliment, imparfaitement répercutée dans l'IPPI, maintient le rapport des indices sous le seuil de 90. Il se redresse ensuite à la faveur de la baisse de l'aliment et repasse au-dessus de 90 en janvier 2024, après une rechute temporaire au second semestre 2023. Il évolue ensuite dans le tunnel, hormis un bref passage sous 90 à l'été 2024.

Septembre 2025 – mars 2026 : franchissement du seuil haut

La baisse continue de l'indice ITAVI, qui atteint son point bas fin 2025, combinée à la hausse de l'IPPI, porte le rapport au-dessus de 110 à partir de septembre 2025. Il culmine à 115,6 en décembre 2025. De septembre à décembre 2025, l'indice ITAVI recule par ailleurs de plus de 10 % sur un an : les deux conditions de l'accord se trouvent alors réunies simultanément.

Avril – septembre 2026 : retournement

L'indice ITAVI repart nettement à la hausse à partir de mars 2026 et progresse d'environ 24 % entre février et septembre. Sur la même période, l'IPPI ne gagne qu'environ 3 %. Le rapport repasse sous 110 en avril, puis recule régulièrement jusqu'à 94,2 en septembre 2026. Il reste dans le tunnel, mais à proximité du seuil bas de 90. Si l'IPPI ne suit pas la hausse de l'aliment, le seuil bas pourrait être franchi dans les prochains mois.

INDICE MENSUEL « MATIERES PREMIERES POUR L'ALIMENTATION DES POULETS DE CHAIR BIOLOGIQUES »

L'indice mensuel « matières premières pour l'alimentation des poulets de chair en filière biologique » a vocation à suivre l'évolution du coût des matières premières entrant dans la composition de l'aliment pour poulet des de chair, spécifique au segment biologique. **Après avoir suivi l'indice de manière trimestrielle entre T1 2020 et T2 2023, à la demande des interprofessions, la fréquence de publication de l'indice est passée de trimestrielle à mensuelle, à compter des données du mois de juillet 2023. Pour davantage de détails sur ce changement, veuillez consulter la note méthodologique.**

Cet indicateur est construit sur la base d'un **panel de répondants** représentant plus de 80 % de la production française d'aliment biologique pour poulets de chair, sur la base d'**objectifs nutritionnels minimum communs** et d'un **panier de matières premières spécifique** à chaque répondant. Le panier de matières premières doit répondre aux objectifs nutritionnels minimum **au moindre coût** avec les **matières premières effectivement disponibles** chez les répondants sur le mois concerné.

La valeur de référence de l'indice, commune aux répondants du panel, est fixée au **1er trimestre 2020**. Pour chaque mois, les répondants transmettent leur indice d'évolution par rapport à cette base à l'Itavi qui - après retraitement - en produit un indice moyen.

Cet indice de coût des matières premières pour l'alimentation des poules pondeuses biologiques est mis en ligne au même moment de la publication des indices ITAVI conventionnels et Label (1er jour ouvrable du mois suivant le mois de collecte, ex. l'indice bio de janvier est publié le 1er mars) sur le site internet de l'ITAVI : https://www.itavi.asso.fr/publications/indice-mensuel-matieres-premieres-pour-l-alimentation-des-poulets-de-chair-biologiques

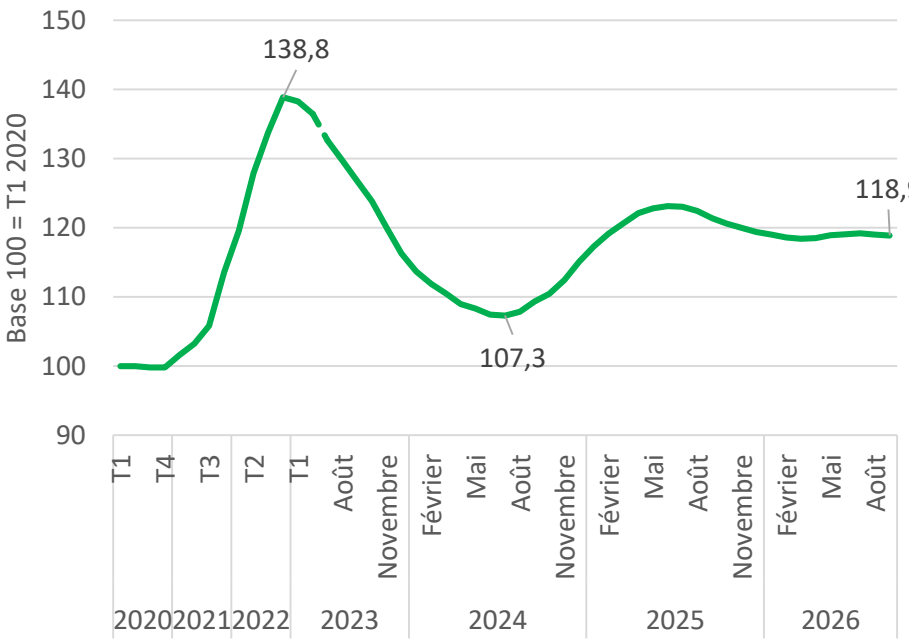
Indice trimestriel et mensuel* « matières premières pour l'alimentation des poulets de chair biologiques » - base 100 = T1 2020

Tableau

	Indice
sept-26	118,86
% evol m-1	-0,1%
% evol / sept 2025	-2,1%

Télécharger l'historique de l'indice en format Excel

Figure



Source : ITAVI - LCA Nutrition Animale – SNIA

** indice mensuel à partir de juillet 2023*